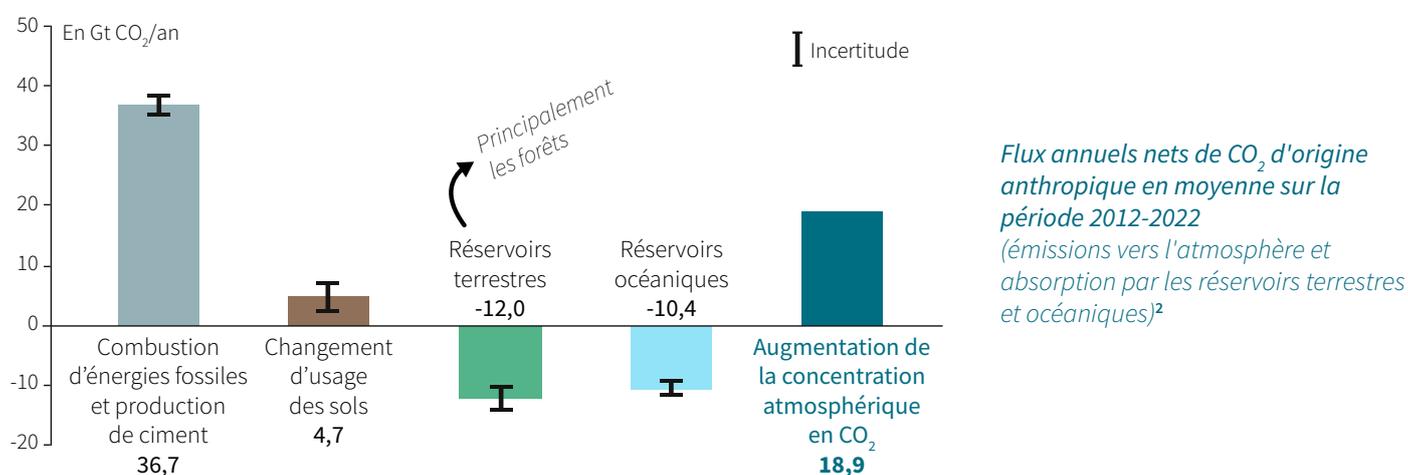


LES PUIITS DE CARBONE NATURELS : ÉTAT DES LIEUX

Les puits de carbone naturels désignent les réservoirs qui stockent ou éliminent les gaz à effet de serre : les océans, les sols ainsi que les forêts et végétaux. Aujourd'hui, ils captent à peu près la moitié des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, mais se dégradent peu à peu sous les effets du changement climatique et des activités humaines. Le graphique ci-dessous montre le déséquilibre entre les émissions anthropiques de CO₂ et la capacité de stockage des puits de carbone naturels à l'échelle mondiale : au cours de la décennie 2012-2022, les réservoirs naturels (terrestres et océaniques) ont absorbé 22,4 Gt CO₂/an sur les 41,4 émises par les activités humaines. Près de 19 Gt CO₂/an ont ainsi été émises en excès dans l'atmosphère, accentuant l'effet de serre.



Absorption des puits de carbone naturels : que contiennent les inventaires ?

Les inventaires nationaux d'émissions réalisés par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa) traitent les puits de carbone dans la catégorie **UTCATF** : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie. Ce secteur regroupe les émissions (négatives et positives) des forêts, prairies, produits du bois, zones artificialisées et zones humides.

Les données du Citepa ne prennent en compte que les puits en lien avec les activités humaines. Les forêts gérées appartiennent à cette catégorie, au même titre que la gestion des sols : "La croissance de la biomasse dans les forêts gérées et les changements d'utilisation des terres (conversion de surfaces d'une utilisation à une autre, par exemple urbanisation, déforestation, reforestation) sont à prendre en compte en tant qu'activités humaines agissant sur les flux de gaz à effet de serre."¹.

Ce qui n'est PAS compté dans les émissions UTCATF par le Citepa :

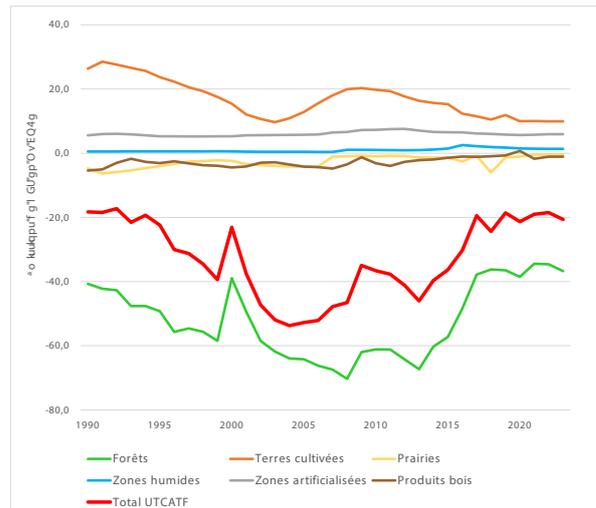
- Les océans
- Les forêts primaires (c'est-à-dire les forêts qui ne sont pas significativement modifiées par les activités humaines)
- Les émissions des territoires d'Outre-mer hors Union européenne (voir encadré)

Références

- ¹ [Citepa.org](https://citepa.org)
- ² Source : Global Carbon Budget, 2024 via [Data lab](https://data.lbn.fr/)
- ³ Données : [Citepa - rapport Secten 2024](#)
- ⁴ Source : [Citepa - rapport Secten 2024, Gouvernement](#)

Émissions actuelles et objectifs du secteur UTCATF

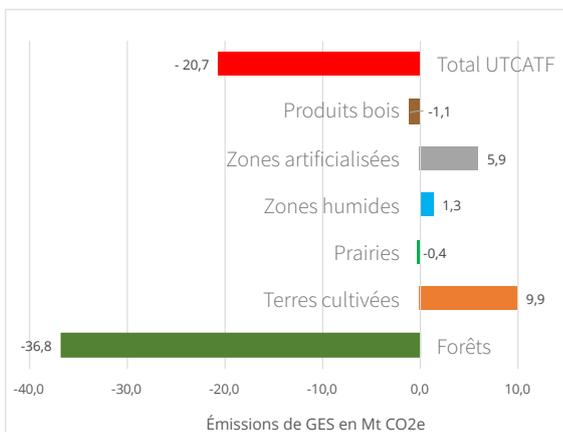
En tant que seul secteur dont les émissions sont négatives, l'UTCATF représente un enjeu crucial de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Adoptée en 2020, la SNBC 2 prévoyait un puits de carbone à 82 Mt CO₂e en 2050 dont 67 stockés par des puits naturels (les 15 Mt CO₂e restants correspondant aux puits technologiques). Toutefois, **les résultats actuels sont très en retard par rapport aux objectifs affichés** : la SNBC 2 comptait sur des émissions négatives annuelles de -43 Mt CO₂e en moyenne sur la période 2019-2023, alors que le secteur n'a stocké que -20 Mt CO₂e, soit moins de la moitié. En cause : l'effondrement du puits forestier depuis 2010, lié à la mauvaise santé des forêts françaises et aux impacts du changement climatique, mais aussi la gestion de la récolte du bois, que le Gouvernement prévoit pourtant d'augmenter d'ici 2030.



Évolution des émissions UTCATF entre 1990 et 2023³

Or le puits forestier est le seul à même de compenser significativement les émissions de gaz à effet de serre anthropiques, comme on peut le voir dans le graphique ci-contre qui montre les émissions (positives et négatives) du secteur en 2023. Celui-ci nous montre également que les sols cultivés et les zones artificialisées sont les principales sources d'émissions de l'UTCATF.

Le projet de SNBC 3 annonce des objectifs fortement revus à la baisse, visant seulement -9 Mt CO₂e par an pour 2024-2028 et -18 Mt CO₂e par an pour 2029-2033 (voir tableau ci-dessous). Ces objectifs rabaissés pour l'UTCATF ont pour conséquence de demander un effort supplémentaire aux autres secteurs émetteurs de gaz à effet de serre.



Répartition des émissions du secteur UTCATF en 2023³

| | 2e budget carbone (2019-2023) | | 3e budget carbone (2024-2028) | | 4e budget carbone (2029-2033) | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|------------|-------------------------------|-----------|
| | SNBC 2 | Réalisé | SNBC 2 | SNBC 3 | SNBC 2 | SNBC 3 |
| Émissions brutes hors UTCATF | 420 | 400 (objectif atteint) | 359 | 333 | 299 | 255 |
| Émissions UTCATF (part des émissions brutes) | -43 (10 %) | -20 (5 %) (objectif non atteint) | -42 (13,5 %) | -9 (2,7 %) | -46 (15 %) | -18 (7 %) |

Tableau : Budgets carbone des émissions UTCATF (moyenne annuelle en Mt CO₂e)⁴. Les objectifs de la SNBC 3 sont provisoires.

Le cas des DROM-COM

Les données du Citepa (notamment les rapports annuels Secten) prennent généralement en compte les données des territoires d'Outre-mer appartenant à l'Union européenne : la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, la Martinique, Mayotte et Saint-Martin. Le Citepa publie les résultats pour les autres territoires d'Outre-mer dans des inventaires nationaux annuels, mais les données sont parfois incomplètes pour certains territoires comme Saint-Martin ou Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il est difficile de résumer la situation pour l'ensemble des DROM-COM, mais on peut dire que le secteur UTCATF est globalement proche de la neutralité, c'est-à-dire qu'il absorbe à peu près autant de CO₂ qu'il n'en émet. La Guyane fait exception, avec un secteur UTCATF particulièrement émetteur (2,5 Mt CO₂e émises en 2022) qui s'explique notamment par la déforestation et le changement d'affectation des terres. En effet, alors que la Guyane est couverte à 96 % par la seule forêt primaire de France, le calcul des émissions et absorptions du secteur UTCATF se concentre sur les variations liées aux activités humaines, telles que la déforestation et les changements d'affectation des terres. La dégradation de la forêt est ainsi comptabilisée et contribue au mauvais bilan du secteur.